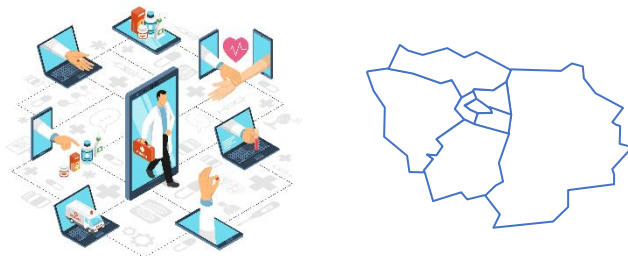


Déploiement du Ségur du numérique en Ile-de-France



Genèse et ambitions du Ségur du numérique

Septembre 2025





Sommaire

	Page
1. <u>Synthèse – Éléments de langage</u>	3
2. <u>Partager les données de santé, un objectif ancien et longtemps entravé</u>	4
3. <u>Avec le Ségur, un socle de services publics numériques éthiques et sécurisés</u>	5
4. <u>Une dynamique d'activation reflétant le plébiscite des professionnels et usagers</u>	7
5. <u>Ressources supplémentaires</u>	9

Objectifs et contenu

Des balbutiements au début des années 2000, issus de la volonté de mieux partager les données de santé, jusqu'au changement de paradigme en 2022, ce document apporte des clés de compréhension de la création du Ségur Numérique.

Synthèse / EDL

2004
Un premier
essai

*De son premier nom, le **Dossier médical personnel** a été institué dans la loi du 13 août 2004. Néanmoins malgré l'investissement des acteurs et les modifications proposées afin d'améliorer l'outil cela a été un **échec**. Les usagers et les professionnels de la santé ne se sont pas emparé du service et ce notamment en raison de la **démarche pro active d'ouverture que devait avoir l'usager**.*

2022
Un virage
décisif

***Le besoin restait pourtant prégnant**, accentué par la crise COVID : permettre aux usagers et aux professionnels de santé de retrouver immédiatement, en tout temps et en tout lieu l'information utile à la prise en charge d'un patient. Ceci via une **offre de service public gratuit, universel, interopérable, sécurisé et dont les données de santé ne sont pas laissées aux acteurs privés**.*

La puissance publique a su tirer les enseignements de l'échec du développement du DMP en proposant le **carnet de santé numérique Mon Espace Santé** (intégrant le DMP), avec cette fois-ci une **création automatique à tous les usagers du système de santé** (*sauf en cas d'opposition de celui-ci, cf slide 5).

2025
Un virage
concluant !

***Aujourd'hui, 98% des assurés sociaux ont un Espace Santé et environ 3 documents de santé sur 5 produits y sont versés**. Le pari est donc en phase d'être emporté, l'espace est créé, alimenté et ne cesse d'être amélioré et enrichi en termes de services dans une logique de virage vers une prévention personnalisée*

...
Prochaines
étapes

Et maintenant ?

→ Continuer à œuvrer ensemble pour que tous les acteurs s'en emparent

→ Améliorer la qualité des documents alimentés

→ Simplifier encore et encore les fonctionnalités (notamment au niveau de l'authentification et de la consultation)



Partager les données de santé, un objectif ancien et longtemps entravé

Le DMP : un héritage construit sur l'expérience du Dossier Médical Personnel



1.

Un besoin évident dès 2004 mais un échec, à l'époque, du Dossier médical Personnel

Le constat du besoin d'un carnet de santé numérique émerge au début des années 2000, porté par la **volonté de mieux partager les données de santé avec les professionnels**. Une **1^{ère} initiative est mise en œuvre en 2004**, on parlait alors du *Dossier Médical Personnel*, marquée par de nombreux freins à l'adoption :



Le dispositif visait déjà à mieux coordonner les soins, mais reposait sur une **logique d'adhésion volontaire**, sans véritable levier d'adoption.

Ce modèle générait un **cercle vicieux** : sans ouverture du dossier par le patient, pas de données ; sans données, peu d'intérêt pour les professionnels ; sans intérêt, pas de levier pour promouvoir le service.



Ces freins ont conduit à un échec du Dossier Médical Personnel et une perte de ressources selon la Cour des comptes, avec un bénéfice limité pour les usagers et les soignants. En 2012, on comptait seulement 158 000 dossiers créés dont 89 500 vides d'informations.



2004-2016 | Le dossier médical personnel : une mise en œuvre ratée

Le Dossier Médical Personnel a posé de premières briques mais il a souffert d'un manque stratégique dans la doctrine de conception et d'usage.



Ces quinze années d'existence ont néanmoins constitué une **base précieuse d'apprentissage pour le numérique en santé**, réinvestie dans la conception d'une nouvelle politique publique à partir de 2017.



Avec le Ségur, un socle de services publics numériques éthiques et sécurisés

Une doctrine d'usage éthique et pragmatique qui promeut l'alimentation universelle



2.

La bascule doctrinale de 2022 : une stratégie forte pour des outils partagés par tous (1/2)



2017-2021 | Le dossier médical partagé : un carnet de santé numérique

S'appuyant sur la stratégie nationale de santé 2013-2017, le **Dossier Médical Personnel** devient **Dossier Médical Partagé**. Carnet de santé électronique sécurisé, ses ambitions sont de :

- Améliorer la qualité et l'efficacité des soins
- Responsabiliser le patient dans son parcours de soins

→ 2022 marque un **changement de paradigme**. L'État décide d'**offrir par défaut un espace numérique de santé à chaque citoyen** ... tout en lui garantissant la pleine maîtrise de ses données : possibilité de s'opposer à l'ouverture du DMP, de le fermer à tout moment, de contrôler qui y a accès et à quoi.

Cercle vertueux pour faire du DMP un espace de référence : ouverture automatique du dossier pour tous les patients, mais également cadre réglementaire, financier et d'interopérabilité pensé pour une alimentation systématique par les professionnels (voir document dédié).



Avec le Ségur, un socle de services publics numériques éthiques et sécurisés

Une doctrine d'usage éthique et pragmatique qui promeut l'alimentation universelle



2.

La bascule doctrinale de 2022 : une stratégie forte pour des outils partagés par tous (2/2)

L'enjeu est éthique et politique : préserver la maîtrise publique des données de santé sur le territoire français.

Suite au COVID, qui a accéléré la prise de conscience du retard numérique de la France, les feuilles de route du numérique en santé 2023-2027 et 2019-2022 prévoient d'accélérer le virage numérique avec le Ségur du numérique.

Mon Espace Santé et le Dossier Médical Partagé garantissent un socle commun d'outils essentiel à une politique publique de santé nationale.

Une **création automatique** de MES pour tous, sauf opposition explicite : un principe inspiré du carnet de santé papier

Une **architecture éthique et sécurisée** : hébergement des données exclusivement en France, par des acteurs nationaux et sécurisation au plus haut niveau en lien avec la CNIL

Un service **gratuit, universel**, piloté par l'État, **garantissant l'intérêt général** sur une politique publique sensible

Le **patient reste pleinement maître de ses données** : il peut les masquer, les supprimer ou en restreindre l'accès



Une dynamique d'activation reflétant le plébiscite des professionnels et usagers

Faire des outils socles un réflexe quotidien : vers une généralisation en moins de 10 ans



3.

L'enjeu aujourd'hui :
finaliser le déploiement technique et massifier l'usage (1/2)

Où en est-on ?

Aujourd'hui, on constate que la doctrine de conception et d'usage a permis une **adoption rapide à grande échelle**, levant les freins à l'adoption



Pourquoi ça marche ? Les données sont **versées automatiquement** dans l'espace santé, sans perte de temps médical et avec des gains nets pour la qualité de prise en charge et le parcours soin. Ce grâce à **interopérabilité** avec les logiciels métiers financés par l'Etat.



Forte acceptabilité citoyenne avec moins de 2 % de refus d'ouverture

3 documents médicaux sur 5 =versés dans le DMP

98% de la population dispose d'un carnet de santé numérique

20 millions de comptes activés à ce jour



Une dynamique d'activation reflétant le plébiscite des professionnels et usagers

Faire des outils socles un réflexe quotidien : vers une généralisation en moins de 10 ans



3.

L'enjeu aujourd'hui :
finaliser le déploiement technique et massifier l'usage (2/2)

Les 3 prochains défis de MES

En facilitant les **échanges sécurisés entre professionnels**, MES et le DMP répondent à un **besoin concret sur le terrain** en matière de prévention, d'amélioration de la qualité de prise en charge et de fluidification du parcours de soins des Français.

1. Faire de Mon Espace Santé le réceptacle de **100%** des documents de santé essentiels en 2026

2. **Généraliser** et faciliter la consultation des données de MES par les professionnels

3. Développement de **services personnalisés** à visée préventive : recommandations personnalité tout au long de la vie

« Si j'avais eu ça au début de ma carrière, vous auriez changé ma vie professionnelle »

Au-delà d'un simple coffre-fort numérique ou une archive, MES ambitionne ainsi de devenir un véritable **compagnon de santé** au quotidien, fondé sur la confiance, l'éthique et l'utilité.





Ressources supplémentaires

Pour aller plus loin



Focus sur le cadre réglementaire, financier et d'interopérabilité

Le Ségur du numérique en santé bénéficie également d'une dynamique politique et financière forte, avec un soutien affirmé des autorités sanitaires, et d'une approche centrée sur l'utilisateur dans son déploiement.

Voir le document éponyme proposé dans le kit régional Ségur

Innov'action – Le podcast des Ministères Sociaux



Santé 2.0 : comment mon espace santé a transformé le suivi médical

Héla Guariani, co-responsable de la délégation du numérique en santé

